

Les subordonnées relatives

Cours de français en première

Reconnaître les subordonnées relatives en 1re

Une proposition subordonnée relative est introduite par un **pronom relatif**. Contrairement à la conjonction de subordination, ce pronom a toujours une **fonction** à l'intérieur de la subordonnée, et il représente le plus souvent un nom ou un pronom placé avant lui, l'**antécédent**.

Définition

La **subordonnée relative** est une proposition introduite par un pronom relatif (qui, que, quoi, dont, où, lequel et ses composés). Le pronom relatif reprend un antécédent, quand il y en a un, et occupe une fonction dans la relative.

Exemple

« C'est un trou de verdure **où chante une rivière** » (Rimbaud, « Le Dormeur du val »). La relative est introduite par **où**, dont l'antécédent est « trou de verdure » ; dans la relative, « où » est complément circonstanciel de lieu du verbe « chante ».

Les pronoms relatifs et leur fonction

Formes simples

- qui : souvent sujet
- que : COD ou attribut
- quoi : après préposition
- dont : complément introduit par « de »
- où : complément de lieu ou de temps

Formes composées

- lequel, laquelle, lesquels...
- auquel, à laquelle, auxquels...
- duquel, de laquelle, desquels...
- après une préposition : sur lequel, pour laquelle

Indéfinis

- quiconque : sans antécédent
- qui que, quoi que : relatives concessives
- ces formes ne reprennent aucun nom

Les pronoms relatifs et leurs fonctions les plus fréquentes.

Pour trouver la fonction du pronom, remplace-le par son antécédent et reconstruis la phrase simple : « une rivière chante *dans ce trou de verdure* » montre que « où » est complément de lieu. Avec « dont », rétablis la préposition « de » : « le livre dont je parle » donne « je parle *de ce livre* » (complément indirect du verbe).

Relatives adjectives et relatives substantives

Les trois cas de la subordonnée relative

La subordonnée relative

Introduite par un pronom relatif qui a toujours une fonction dans la subordonnée.

Adjective déterminative

Avec antécédent, sans virgules : elle restreint le sens. Les élèves qui ont révisé...

Adjective explicative

Avec antécédent, entre virgules : elle ajoute une précision. Mon frère, qui vit à Lyon...

Substantive

Sans antécédent : elle fonctionne comme un nom. Qui dort dîne. J'invite qui je veux.

Les trois cas à distinguer au bac.

Règle

La relative **adjective** a un antécédent : elle fonctionne comme un adjectif et constitue une **expansion du nom** (ou du pronom) antécédent. La relative **substantive** n'a pas d'antécédent : elle fonctionne comme un groupe nominal et occupe une fonction dans la phrase (sujet, COD, complément...).

Exemples de relatives substantives : « **Qui vivra** verra » (sujet de « verra ») ; « J'invite **qui je veux** » (COD de « invite ») ; « Heureux **qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage** » (Du Bellay, *Les Regrets*), où la relative est sujet d'une phrase non verbale. Les relatives introduites par « ce qui », « ce que », « celui qui » sont des relatives adjectives : le pronom « ce » ou « celui » est leur antécédent.

Déterminative ou explicative

Parmi les relatives adjectives, on distingue deux valeurs, que l'on reconnaît par la ponctuation et par le test de suppression.

- La relative **déterminative** (ou restrictive) est indispensable au sens : elle sélectionne une partie de l'ensemble désigné par le nom. Elle n'est pas encadrée de virgules. « Les élèves **qui avaient révisé** ont réussi » : seuls ceux-là ont réussi.
- La relative **explicative** (ou appositive) ajoute une information secondaire ; on peut la supprimer sans changer l'identité de l'antécédent. Elle est détachée par des virgules. « Les élèves, **qui avaient révisé**, ont réussi » : tous avaient révisé, et la relative suggère une cause.

Exemple

« Un Loup survient à jeun, **qui cherchait aventure**, / Et **que la faim en ces lieux attirait** » (La Fontaine, « Le Loup et l'Agneau »). Les deux relatives, coordonnées, sont explicatives et détachées de leur antécédent « Loup » : elles expliquent l'arrivée du prédateur. « qui » est sujet de « cherchait », « que » est COD de « attirait ».

Le **mode** de la relative est le plus souvent l'indicatif. Le subjonctif apparaît quand l'antécédent est envisagé et non réel (« Je cherche un guide **qui connaisse la montagne** ») ou après un superlatif (« le plus beau livre **que j'aie lu** ») ; le conditionnel exprime une éventualité ; l'infinitif se rencontre dans des tours comme « Il cherche à qui parler ».

Méthode pour la question de grammaire**Analyser une relative à l'oral du bac****1****Délimiter**

Encadre la subordonnée, du pronom relatif à la fin de son verbe et de ses compléments.

2**Identifier le pronom**

Nomme le pronom relatif et son antécédent (ou note qu'il n'en a pas).

3**Fonction du pronom**

Donne sa fonction dans la relative : sujet, COD, complément du nom, complément de lieu...

4**Fonction de la relative**

Adjective : expansion de l'antécédent. Substantive : sujet, COD... du verbe principal.

5**Valeur et effet**

Déterminative ou explicative ? Quel effet produit-elle dans le texte ?

Une analyse complète en cinq étapes.

Méthode

1. Délimite la relative et cite-la exactement.
2. Nomme le pronom relatif et son antécédent.
3. Donne la fonction du pronom dans la relative.
4. Donne la fonction de la relative : expansion de l'antécédent (adjective) ou fonction dans la principale (substantive).
5. Précise si elle est déterminative ou explicative, puis l'effet produit dans le texte.

Attention

Ne confonds pas « que » relatif et « que » conjonction : dans « l'idée **que tu as eue** », « que » reprend « idée » et il est COD de « as eue » (relative) ; dans « l'idée **que tu partes** », « que » n'a aucune fonction et la proposition développe le contenu de l'idée (subordonnée conjonctive complétive). De même, dans « Je me demande qui viendra », « qui » introduit une interrogative indirecte, pas une relative. Enfin, « dont » contient déjà « de » : on dit « c'est de cela que je parle » ou « c'est ce dont je parle », jamais « c'est de cela dont je parle ».

À retenir

- Le pronom relatif a toujours une fonction dans la subordonnée.
- Avec antécédent : relative adjective, expansion du nom. Sans antécédent : relative substantive, qui fonctionne comme un nom.
- Déterminative : sans virgules, indispensable. Explicative : entre virgules, supprimable, souvent à valeur de cause.
- Pour trouver la fonction du pronom, remplace-le par l'antécédent.
- À l'oral, termine toujours par l'effet de la relative dans le texte.

Pour aller plus loin

Applique la méthode avec les exercices sur les subordonnées relatives, puis vérifie tes acquis grâce au QCM sur les relatives. Pour comparer avec les autres subordonnées, consulte le cours sur les subordonnées conjonctives et la fiche réussir la question de grammaire.